SEANCE DU 23 MAI 2020

Le vingt-trois mai deux mille vingt à dix-huit heures le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer communal, en séance publique réduite, suite à la pandémie liée au Covid 19.

Etaient présents:

Mesdames Véronique SAUZEDE, Gaétane MAUPPIN, Marie GUIDO, Claire LACOUME, Eliane LAFAILLE, Laurence ROUSSET, Messieurs Gilbert SIMON, Roland SIRE, Etienne MERVOYER, David FERNANDEZ, Alexandre APARICIO, Marc FLANDIN, Daniel DUHOMME, Jean-Paul FROMEAUX, Philippe MATEO.

Ordre du jour

• Mise en place du conseil municipal, élection du maire et des adjoints.

Monsieur Gilbert SIMON, maire sortant, ouvre la séance à 18 heures, en remerciant le public présent, au demeurant limité, du fait de la pandémie en cours liée au COVID 19 et conformément aux directives gouvernementales.

Il indique que la séance sera retransmise en direct sur la page face book de la commune et précise à l'assemblée que la réunion se déroulera en cinq étapes : la première concernera l'élection du maire, la seconde la détermination du nombre des adjoints, la troisième l'élection des adjoints, la quatrième concernera la lecture de la charte de l'élu local et la cinquième permettra la remise aux nouveaux élus des écharpes d'adjoint au maire.

Puis il fait l'appel des 15 membres élus par ordre alphabétique : Alexandre APARICIO - Daniel DUHOMME - David FERNANDEZ - Marc FLANDIN - Jean-Paul FROMEAUX - Marie GUIDO – Claire LACOUME - Eliane LAFAILLE - Philippe MATEO - Gaétane MAUPPIN - Etienne MERVOYER - Laurence ROUSSET - Véronique SAUZEDE - Gilbert SIMON - Roland SIRE.

Il est fait appel à une ou un secrétaire de séance : **Monsieur Alexandre APARICO**, volontaire, est validé dans cette fonction.

Monsieur le maire cède ensuite la parole à **Monsieur Roland SIRE**, doyen d'âge du groupe qui fait appel à deux assesseurs pour s'assurer des opérations de vote : **Madame Claire LACOUME et Monsieur Philippe MATEO**, volontaires, sont installés dans cette fonction.

Puis Monsieur Roland SIRE, donne lecture des articles du code général de la fonction publique territoriale, liés aux modalités de l'élection du maire, puis il fait procéder à bulletins secrets à l'élection.

Seul candidat, Monsieur Gilbert SIMON est élu à la majorité (14 voix)

Monsieur Roland SIRE remet l'écharpe de Maire à Monsieur Gilbert SIMON qui prend la présidence du conseil.

Il remercie à son tour l'assistance et l'ensemble des élus pour leur engagement sans faille dont ils ont fait preuve au cours de ces six années et il remercie très chaleureusement les trois conseillers sortants : Madame Sue INGRAM, Messieurs Laurent RIGAL et Pierre THARIN. Il souhaite également la bienvenue aux trois nouveaux conseillers, Messieurs Daniel DUHOMME, Jean-Paul FROMEAUX et Philippe MATEO, puis il invite le conseil à tout faire pour honorer le programme qui a été largement plébiscité par les Campenoises et les Campenois, lors de l'élection du 13 mars 2020.

Monsieur le Maire, propose au conseil, à l'instar de l'organisation mise en place depuis 2008, l'élection de quatre adjoints au maire afin de constituer autour de lui la municipalité. **Sa proposition est approuvée à l'unanimité**, elle fera l'objet d'une délibération. Puis il est procédé à bulletins secrets à l'élection des adjoints.

<u>Premier Maire adjoint et délégué communautaire, en charge du développement économique agricole et touristique ainsi que de la régie communale de l'eau</u>

Monsieur le Maire propose la candidature de **Monsieur David FERNANDEZ**, seul candidat, il **est** élu à l'unanimité (15 voix)

Deuxième Maire adjoint en charge des finances et du social

Monsieur le Maire propose la candidature de **Mademoiselle Véronique SAUZEDE**, seule candidate, **elle est élue à la majorité (14 voix)**

<u>Troisième Maire adjoint en charge de l'administration générale, de la sécurité, de la vie</u> associative et de la communication

Monsieur le Maire propose la candidature de **Monsieur Marc FLANDIN**, seul candidat, **il est élu à** l'unanimité (15 voix)

Quatrième Maire adjoint, en charge de l'urbanisme et du suivi des travaux communaux

Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Marie GUIDO, seule candidate, elle est élue à l'unanimité (15 voix).

Monsieur le Maire après avoir lu la charte de l'élu local dont il remet un exemplaire écrit à chaque élu, ceint chaque adjoint élu d'une écharpe tricolore.

Il clôture la séance de l'élection du Maire et des adjoints, puis remercie l'assistance présente et met un terme à ce conseil municipal d'installation.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Les Conseillers Municipaux

Le Maire